

LOCATION (1)

Barème applicable au 1^{er} juillet 2018 aux locaux à usage d'habitation principale ou mixte (habitation principale et professionnelle) - Soumis à la loi n° 89-462 du 16 juillet 1989 -



GESTION IMMOBILIERE ET TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

HONORAIRES DE LOCATION pour visites, constitution du dossier et rédaction de bail (à charge du mandant 100 % et du locataire 100 %)

Zones très tendues*	1 mois de loyer hors charges TTC (dans la limite de 12€/m ² **)
Zones tendues*	1 mois de loyer hors charges TTC (dans la limite de 10€/m ² **)
Autres zones*	1 mois de loyer hors charges TTC (dans la limite de 8€/m ² **)

* cf article R. 304-1 du code de la construction et de l'habitation ** par m² de surface habitable (communes dont la liste est annexée au décret du 10 mai 2013 susvisé, à l'exclusion des communes des zones très tendues)

HONORAIRES ETATS DES LIEUX ENTREE (à charge du mandant 50 % et du locataire 50 %)

Honoraires applicables au titre de la prestation pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée *

Typologie du logement	Zones très tendues**		Zones tendues***		Autres zones (reste du territoire)	
	Appartement	Maison	Appartement	Maison	Appartement	Maison
Studio	170 € TTC	-	140 € TTC	-	120 € TTC	-
T1, T1 bis	190 € TTC	-	180 € TTC	-	140 € TTC	-
T2	240 € TTC	280 € TTC	200 € TTC	240 € TTC	160 € TTC	200 € TTC
T3	260 € TTC	300 € TTC	220 € TTC	260 € TTC	180 € TTC	220 € TTC
T4	280 € TTC	320 € TTC	260 € TTC	280 € TTC	200 € TTC	240 € TTC
T5 et plus	300 € TTC	340 € TTC	280 € TTC	300 € TTC	220 € TTC	260 € TTC

* tarifs forfaitaires calculés selon décret n° 2014-890 du 1er août 2014 - dans la limite de 3€/m² de surface habitable pour le locataire **cf article R. 304-1 du code de la construction et de l'habitation

*** (communes dont la liste est annexée au décret du 10 mai 2013 susvisé, à l'exclusion des communes des zones très tendues)

HONORAIRES COMPLEMENTAIRES (à charge du mandat 50% et du locataire 50 %)

Rédaction d'actes : avenant, renouvellement de bail	120 € TTC
---	-----------

CM-CIC Gestion Immobilière

Rond-Point des Antons - 44700 ORVAULT

SAS au capital de 2 500 000 euros – SIREN 388 034 753 RCS Nantes

Carte Transaction sur immeubles et fonds de commerce et Gestion immobilière n° CPI 4401

2018 000 031 862 – CCI de Nantes – Saint Nazaire

Garantie financière au titre de l'activité de gestion immobilière : Montant 17.5 millions d'euros –

Garant : BECM, 34 Rue du Wacken STRASBOURG